

République Française  
\*\*\*\*\*  
Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION  
COMITE DE POLE  
PETR PAYS DU LUNEVILLOIS  
\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 31 MARS 2021

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	26	26

L'an deux mille vingt et un, le trente-et-un mars à vingt heures trente, le comité de pôle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en comité de pôle, en salle 2 de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat à LUNEVILLE ainsi qu'en visioconférence, sous la présidence de **Philippe DANIEL**, Président.

Présents : **Philippe ARNOULD, Didier BOURDON, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Murielle GRIFFOUL-COLLOT, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Francine GARNIER, Dominique GEORGE, Christian GEX, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Pascal PLUMET, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Sabrina VAUDEVILLE.**

Excusés : René WAGNER remplacé par Didier BOURDON, Rose-Marie FALQUE remplacée par Sabrina VAUDEVILLE, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jonathan KURKIENCY, Thierry MERCIER, Laure VOURION remplacée par Francine GARNIER.

Voix consultatives : Excusés Mme Sophie LEHE, M. Claude RICHARD

Monsieur Pierre Jean COURBET a été nommé secrétaire de séance.

N° de délibération : **2021\_012**

**Objet : FINANCES : EXAMEN ET VOTE DES COMPTES DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES 2020**

*Les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes sont joints en annexes.*

Le président expose aux membres du comité de pôle que le compte de gestion du budget principal et des deux budgets annexes sont établis par le comptable du trésor public à la clôture de l'exercice.

Le président vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

**Délibération :**

Après avis du bureau de pôle, le Comité de pôle à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget principal 2020 et les deux budgets annexes Transport /Mobilité 2020 et de la régie dotée de la seule autonomie financière « Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois » 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Le président, Philippe DANIEL